

ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE

de la ministre des Finances et ministre responsable
des Infrastructures, M^{me} Monique Jérôme-Forget

Janvier 2009

ÉNONCÉ
DE LA MINISTRE

DES ACTIONS
ADDITIONNELLES
ET IMMÉDIATES
POUR SOUTENIR
L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI



Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire.

ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE - Énoncé de la ministre
Des actions additionnelles et immédiates pour soutenir l'économie et l'emploi
Janvier 2009

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
14 janvier 2009
ISBN 978-2-550-54975-8 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-54976-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2009

ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DE LA MINISTRE

Des actions additionnelles et immédiates pour soutenir l'économie et l'emploi

Monsieur le Président,

Au cours de la campagne électorale, nous avons pris l'engagement de faire de l'économie la priorité de notre gouvernement. Les Québécois ont reconnu le bien-fondé de se donner un gouvernement de stabilité pour faire face aux intempéries.

Cette marque de confiance nous interpelle comme équipe gouvernementale au premier chef, mais elle interpelle aussi tous les élus de cette assemblée.

Nous reconnaissons également que la population a voulu que le gouvernement travaille avec une opposition forte et vigilante. Cela est sain pour notre démocratie.

Nous devons agir avec rigueur, compassion et empathie, et lorsque possible, en nous exprimant d'une seule voix dans cette chambre. Nous devons toujours avoir à cœur l'intérêt de ceux qui seront directement touchés par la tempête économique.

L'économie, on en parle souvent en termes statistiques. Et on a beau se dire, chiffres à l'appui, que notre économie résiste, Monsieur le Président, il n'en demeure pas moins que pour chaque travailleur qui perd son emploi, le taux de chômage n'est pas à 7 %, il est à 100 %. Pour ces familles, ce n'est pas la croissance qui diminue, ce sont des projets qui tombent; c'est la qualité de vie qui est affectée.

C'est à ces travailleurs et à ces familles que nous devons penser dans les prochaines semaines et les prochains mois.

C'est pourquoi nous faisons de la protection des emplois, de la préservation du pouvoir d'achat des familles et de l'aide aux entreprises confrontées à un resserrement du crédit, nos priorités.

Monsieur le Président,

En matière économique, nos actions depuis les deux dernières années ont été saluées par les observateurs pour leur pertinence et leur cohérence.

Le plan d'action présenté par le premier ministre au cours de la campagne électorale était de la même mouture.

Aujourd'hui, nous sommes réunis en session extraordinaire pour l'adoption de plusieurs mesures de notre plan d'action économique.

J'annonce aujourd'hui six nouvelles mesures ciblées qui ont pour effet :

- de soutenir l'industrie de la construction en stimulant la rénovation domiciliaire;
- de soutenir l'investissement en accordant plus de moyens financiers à la Société générale de financement du Québec;
- de soutenir nos entreprises et nos travailleurs en assouplissant les règles régissant les régimes de retraite;
- de soutenir nos créateurs et artisans de l'industrie du cinéma et de la télévision par des crédits d'impôt plus généreux;
- de soutenir le pouvoir d'achat des salariés par une hausse du salaire minimum;
- de soutenir l'emploi dans toutes les régions en accélérant les investissements dans nos infrastructures publiques.

Ces mesures, qui ont un effet immédiat, lancent par ailleurs le processus de consultation qui mènera au prochain budget du Québec.

D'ailleurs, le gouvernement a mis en place, dès l'automne, un processus important de veille de la situation assurée par trois groupes de décideurs : le premier veille sur la situation économique et est présidé par mon collègue le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le deuxième veille sur la situation du marché du travail et est présidé par mon collègue le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et le troisième, que je préside, surveille de près la situation financière. Ces trois tables aident le gouvernement à être au fait de l'évolution de la situation.

En prévision du prochain budget, je m'engage à rencontrer les partis d'opposition pour discuter de propositions qui iront dans le sens des priorités des Québécois tout en tenant compte de la situation budgétaire du gouvernement.

Les Québécois s'attendent à des solutions. Ils attendent aussi de l'opposition des suggestions constructives et réalistes. Nous devons former ensemble un Parlement de collaboration dans l'intérêt supérieur du Québec.

Monsieur le Président,

La tempête économique qui frappe tous les continents ne cesse de gagner en intensité. La crise financière s'est aggravée, entraînant un important resserrement du crédit bancaire à travers le monde.

Les consommateurs et les entreprises ont réduit leurs dépenses, accentuant ainsi les difficultés du marché du travail dans la plupart des pays.

L'Asie connaît un sévère ralentissement économique. Les États-Unis et l'Europe sont déjà en récession. Le Canada n'y échappera pas.

Le Québec est l'une des économies les plus ouvertes sur le monde. Notre économie repose à 50 % sur les marchés d'exportation. Près de 75 % de nos exportations internationales sont destinées aux États-Unis.

Le Québec est ainsi directement touché par le ralentissement de l'économie mondiale et plus particulièrement par la récession qui frappe nos voisins.

Néanmoins, les économistes sont presque tous d'avis que le Québec se tirera mieux d'affaire que ses principaux voisins.

Il y a cinq raisons principales à cela.

- Premièrement, le Québec est avantagé par la diversification de son économie.
 - D'une part, certaines de nos industries, qui figurent au rang de leaders mondiaux, continuent de bien se porter. C'est le cas par exemple de l'industrie aérospatiale et du secteur énergétique.
 - D'autre part, le Québec est nettement moins dépendant des secteurs qui subissent le plus sévèrement les contrecoups du ralentissement mondial, comme l'automobile, le pétrole et le gaz.
- Deuxièmement, le secteur immobilier au Québec ne connaît pas les mêmes difficultés qu'aux États-Unis, où ce secteur a été gangrené par des prêts hypothécaires à haut risque qui ont directement contribué au surendettement des consommateurs.
- Troisièmement, nous sommes mieux préparés. Nous avons constitué une réserve budgétaire grâce à notre gestion prudente et rigoureuse. Cette réserve nous permet d'agir pour contrer le ralentissement.
- Quatrièmement, nous avons mis en place le plus important programme d'infrastructures de notre histoire et le plus important au Canada. Ce programme, associé à un développement énergétique intensif, génère une activité économique dans toutes les régions du Québec.
- Et cinquièmement, notre gouvernement a réduit les impôts. En protégeant le pouvoir d'achat des familles de la classe moyenne, nous avons soutenu les dépenses de consommation.

La structure de notre économie combinée aux décisions qui ont été prises font en sorte que le Québec a bien résisté jusqu'ici au ralentissement économique mondial. Ainsi, la vigueur de notre économie intérieure permet de compenser la baisse des exportations. Par exemple :

- Pour les trois premiers trimestres de 2008, notre économie dans son ensemble a connu une croissance de 1,1 % par rapport à l'an dernier;

- Pour les dix premiers mois de 2008, les ventes au détail ont crû à un rythme de 5,6 % par rapport à l'année précédente;
- Contrairement à ce qu'on voit ailleurs au Canada et aux États-Unis, les mises en chantier sont demeurées en 2008 au niveau très élevé de 47 800 nouvelles unités de logement;
- Enfin, reflet de cette bonne tenue globale de notre économie, le taux de chômage est demeuré à son creux historique de 7,2 % pour l'ensemble de l'année 2008.

Il est donc vrai que nous ressentons, jusqu'à maintenant, moins durement que nos partenaires le ralentissement de l'économie. Cependant, les prochains mois seront plus difficiles en raison de la détérioration de la conjoncture économique internationale.

D'ailleurs, la plupart des économistes prévoient un recul de l'activité économique en 2009. C'est pourquoi dès aujourd'hui, avant le dépôt du budget fédéral, nous adoptons de nouvelles mesures de soutien ciblées pour atténuer les effets de ce ralentissement économique.

Le portrait économique québécois sera influencé par le prochain budget fédéral, qui sera déterminant, et par le plan de relance de la nouvelle administration américaine. Notre prochain budget tiendra compte de l'impact des actions prises par ces gouvernements.

Pour 2008-2009, les résultats financiers du gouvernement sont conformes aux attentes et l'équilibre budgétaire sera atteint. Le gouvernement dispose d'une réserve budgétaire importante pour faire face à la situation.

Pour 2009-2010, nous maintenons également l'objectif de l'équilibre budgétaire.

Monsieur le Président,

Les mesures que nous annonçons aujourd'hui viennent contrer des effets précis de la crise financière et contribueront à atténuer le ralentissement de l'économie.

Ces nouvelles mesures respectent la capacité financière de l'État québécois. J'insiste sur ce point. Il n'est pas question pour nous d'abandonner la discipline qui a marqué notre gestion des finances publiques depuis bientôt six ans.

Ces mesures s'ajoutent à celles qui ont été annoncées lors de la mise à jour économique du 4 novembre dernier et lors des deux derniers budgets.

Rappelons, Monsieur le Président, qu'à ces occasions, j'ai notamment annoncé :

- des réductions d'impôt de plus de 1 milliard de dollars pour les contribuables québécois et en particulier pour la classe moyenne;

- un plan d'investissement dans nos infrastructures de 37 milliards de dollars sur cinq ans;
- un allègement de 300 millions de dollars en 2009 de l'impôt des entreprises par le plan de réduction de la taxe sur le capital;
- un plan d'action vigoureux pour le secteur manufacturier;
- un plan de 1,4 milliard de dollars pour le secteur de la forêt qui sera adapté selon l'évolution des besoins de l'industrie;
- trois mesures de soutien du pouvoir d'achat des Québécois : une hausse du crédit d'impôt pour revenus de retraite, la pleine indexation des prestations d'aide sociale et l'indexation du régime d'imposition des particuliers.

J'ai aussi annoncé que le gouvernement rendrait disponible 1 milliard de dollars pour les entreprises québécoises sous forme de prêt et de garantie de prêt. Le programme Renfort, administré par Investissement Québec, a ainsi été annoncé par mon collègue, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le 17 décembre dernier.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, nous adoptons six nouvelles mesures pour soutenir l'emploi, protéger le pouvoir d'achat des Québécois et appuyer nos entreprises qui doivent composer avec un tarissement des sources de financement.

Premièrement, j'annonce, conformément à l'engagement pris pendant la campagne électorale, la mise en place d'un nouveau crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles.

- Ce crédit d'impôt, offert pour l'année 2009, représente un remboursement pouvant atteindre 2 500 \$ pour des travaux de rénovation et d'amélioration effectués dans une résidence principale.
- Il contribuera à soutenir les emplois dans le secteur de la rénovation et de la construction résidentielles partout au Québec, au moment où nous anticipons un fléchissement des mises en chantier des nouveaux logements.
- Nous prévoyons que 170 000 ménages bénéficieront d'un allègement fiscal totalisant 250 millions de dollars afin de compléter des travaux de rénovation.

Deuxièmement, j'annonce, conformément à l'engagement pris en campagne électorale, le versement d'une contribution de 1 milliard de dollars au capital de la Société générale de financement du Québec afin d'augmenter ses investissements dans des entreprises actives au Québec. Cette contribution sera versée sur deux ans, soit en 2009 et en 2010.

- Cette augmentation de la capacité d'investissement de la SGF, sous forme d'équité, de quasi-équité ou de prêt, permettra de soutenir des entreprises québécoises et des emplois dans un contexte économique difficile.
- Cette contribution au capital de la SGF, ajoutée au programme Renfort, nous permet de nous conformer à notre plan d'action économique qui prévoyait de rendre disponibles 2 milliards de dollars pour les entreprises québécoises afin de contrer les effets du resserrement du crédit.

Troisièmement, j'annonce, conformément à notre engagement électoral, un assouplissement aux règles régissant les régimes de retraite des entreprises. Je tiens ici à saluer le leadership de mon collègue le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui a déposé un projet de loi à cet effet qui, nous l'espérons, obtiendra l'appui de l'opposition. Dans les dernières semaines, il a animé des pourparlers fructueux entre les syndicats et le patronat sur la situation complexe des caisses de retraite et nous mettons aujourd'hui en œuvre les recommandations unanimes issues de ces travaux.

- Ces mesures assurent la solvabilité des caisses de retraite des entreprises québécoises tout en protégeant la situation financière des entreprises. Elles témoignent de la maturité des relations de travail au Québec et de la volonté des syndicats et du patronat de travailler ensemble pour traverser cette période de turbulence économique.

Quatrièmement, j'annonce, conformément à notre engagement électoral, une amélioration du soutien à la production cinématographique et télévisuelle. Cette industrie qui engendre plus de 32 000 emplois fait face à une concurrence accrue de la part d'autres provinces canadiennes. Afin de contribuer au dynamisme de cette industrie et d'attirer davantage de tournages, nous augmentons les taux de base du crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle de 29 à 35 % et de 39 à 45 %. Également, nous ajoutons une bonification de 10 % pour les productions sans financement public afin de permettre à l'économie québécoise de bénéficier davantage des retombées de cette industrie qui est à la fois un domaine d'excellence du Québec et un levier d'affirmation culturelle.

Cinquièmement, nous donnons suite à notre engagement de hausser le salaire minimum afin de protéger le pouvoir d'achat des bas salariés. Le salaire minimum sera majoré de 50 cents l'heure pour atteindre 9,00 \$ l'heure le 1^{er} mai prochain.

Sixièmement, nous accélérons les investissements en infrastructures pour soutenir encore davantage l'emploi.

- En octobre 2007, j'annonçais avec le premier ministre le *Plan québécois des infrastructures* comportant des investissements de 37,7 milliards de dollars au cours de la période 2007-2012. Il s'agissait de la première phase d'un immense chantier visant, sur un horizon de 15 ans, à renouveler l'ensemble des infrastructures publiques.

- Conformément aux dispositions de la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques, adoptée en décembre 2007, le gouvernement dépose la mise à jour du plan. Ainsi, les investissements prévus pour 2008-2013 s'élèveront à 41,8 milliards de dollars, soit 4,1 milliards de dollars de plus que le plan précédent.
- Mis ensemble, les investissements dans les infrastructures publiques et les investissements dans le développement énergétique totaliseront 13,9 milliards de dollars en 2009 et 13,8 milliards de dollars en 2010.
- Il s'agit d'investissements record au moment où notre économie traversera le pire de la tempête économique et financière. C'est un moyen éprouvé et salué par l'ensemble des économistes pour contrer le ralentissement économique. Plus de 100 000 personnes seront mobilisées dans toutes les régions pour moderniser le Québec.

Au total, ces nouvelles actions et celles déjà mises en œuvre injecteront 6,9 milliards de dollars de liquidités dans l'économie à partir de 2009.

Je profite de l'occasion pour déposer deux documents décrivant plus en détail les six mesures annoncées, soit le document explicatif *Des actions additionnelles et immédiates pour soutenir l'économie et l'emploi* et le document *Renseignements additionnels sur les mesures fiscales*. Monsieur le Président, le premier document comprend notamment le rapport annuel de l'utilisation du budget d'investissement pour l'année financière 2007-2008 tel que prévu à la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques.

Monsieur le Président, notre gouvernement a également travaillé à la concrétisation de ce qu'on a communément appelé l'Accord de Montréal. Une entente est intervenue la veille de Noël entre les différentes parties impliquées afin d'assurer la restructuration du papier commercial adossé à des actifs (PCAA).

Il y a 32,8 milliards de dollars de PCAA non émis par des banques au Canada, dont plus de la moitié sont détenues notamment par la Caisse de dépôt et placement du Québec, par certaines entités du secteur public québécois et par deux institutions financières d'importance majeure au Québec. Des investisseurs privés détiennent également du PCAA.

En septembre 2007, le Comité pancanadien des investisseurs, présidé par M. Purdy Crawford, a été mis sur pied. Le comité a annoncé, le 23 décembre 2007, qu'une entente de principe était intervenue sur la restructuration globale du PCAA non émis par des banques.

Toutefois, la détérioration importante des marchés financiers observée en 2008, surtout à compter du mois de septembre, a amené les principaux acteurs de l'Accord de Montréal à revoir un certain nombre de paramètres de la

restructuration. Les négociations qui ont suivi ont amené le comité Crawford, le mois dernier, à solliciter officiellement la participation des gouvernements.

Quatre gouvernements, soit le gouvernement fédéral et ceux du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, ont décidé de participer à la restructuration du PCAA et une entente formelle entre toutes les parties impliquées est intervenue le 24 décembre.

L'affaire a été discutée en hauts lieux jusqu'à minuit moins une. Tant le premier ministre du Québec que le premier ministre du Canada ont été impliqués. J'y ai moi aussi participé pour amener les autres gouvernements à s'engager dans cette démarche de première importance.

Un travail colossal a été fait pour minimiser les dégâts et protéger nos institutions.

En aucun temps le premier ministre et moi-même ne pouvions même imaginer laisser tomber l'Accord de Montréal.

Nous nous sommes battus bec et ongles pour protéger nos institutions et l'argent des Québécois.

Nous devons tous nous réjouir de ce dénouement heureux qui était essentiel au fonctionnement ordonné de notre système financier.

Je tiens à saluer au passage le travail réalisé par le nouveau gouverneur de la Banque du Canada, M. Mark Carney, qui a mis tout son poids dans la balance.

Monsieur le Président,

Nous agissons dans l'immédiat pour contrer la crise.

Mais nous sommes aussi à pied d'œuvre pour préparer la reprise et être parmi les premiers à rebondir dès les premières éclaircies.

Notre gouvernement est animé par une vision économique qui va accélérer et intensifier la reprise. Depuis plus d'un an, le premier ministre échafaude un nouvel espace économique pour le Québec.

Ainsi, lors de la visite à Québec du président Sarkozy, le Québec et la France ont signé une entente, une première mondiale, sur la reconnaissance des acquis et des compétences. Cette entente permettra à un travailleur formé d'un côté de l'Atlantique d'exercer son métier de l'autre côté. C'est une partie de la réponse à l'un des plus grands défis économiques du Québec : la pénurie annoncée d'une main-d'œuvre bien qualifiée pour occuper les emplois de demain.

Une autre partie de la réponse à ce défi est de mettre le plus grand nombre possible de Québécois à contribution. Je pense ici spécifiquement à ce Pacte pour l'emploi qui réunit le gouvernement, les syndicats et le patronat dans une initiative

sans précédent de développement de notre force de travail. Le Québec a besoin de tous ses bras et particulièrement de tous ses cerveaux.

Également, nous poursuivrons dans les prochains mois nos efforts visant la conclusion d'une nouvelle entente commerciale entre le Canada et l'Union européenne qui fera du Québec la grande porte d'entrée de l'Europe en Amérique du Nord.

Nous mettrons en œuvre une nouvelle alliance avec l'Ontario qui fera naître la troisième plus importante zone économique en Amérique du Nord après la Californie et le Texas.

Nous concluons une entente sur la pleine mobilité de la main-d'œuvre à travers le Canada.

Et nous poserons les premiers jalons de ce grand projet de la mise en valeur du potentiel minier, énergétique et touristique du Nord en partenariat avec les communautés nordiques incluant les Premières Nations et les Inuits.

Mis ensemble, ces cinq volets du nouvel espace économique – l'entente France-Québec, l'entente avec l'Europe, une entente de commerce avec l'Ontario, la mobilité pancanadienne de la main-d'œuvre et le plan Nord – sont un véritable repositionnement du Québec.

Nous continuerons également de stimuler l'investissement des entreprises, l'innovation et le démarrage de nouvelles entreprises dans les secteurs d'avenir. Pour ce faire, nous favoriserons notamment une fiscalité des entreprises et des particuliers qui soit pleinement concurrentielle.

Monsieur le Président,

Comme je le soulignais au début de mon intervention, cet énoncé marque le début des consultations budgétaires.

Au cours des prochaines semaines, je consulterai les syndicats, les représentants du patronat, le milieu communautaire et les artisans de l'économie sociale. Je m'inspirerai aussi des suggestions émanant des trois tables de décideurs économiques que nous avons formées à l'automne.

Les citoyens pourront aussi apporter prochainement leur contribution par Internet, un canal additionnel pour resserrer les relations entre le gouvernement et la population.

Je consulterai bien sûr les partis d'opposition. Je souhaite que nos rencontres à venir soient fructueuses, productives et empreintes d'un nécessaire esprit de collaboration.

Je mènerai ces consultations avec un esprit ouvert, mais aussi avec la rigueur et la discipline nécessaires à la bonne gestion des finances publiques.

Monsieur le Président,

Je demeure très optimiste face à l'avenir du Québec.

Lorsque nous, Québécois, sommes unis, nous pouvons relever tous les défis.

J'ai confiance en la capacité des Québécois de relever les plus grands défis. J'ai confiance en l'ardeur au travail des Québécois. J'ai confiance en l'esprit d'entreprendre et l'ingéniosité des Québécois. J'ai aussi confiance en notre esprit de solidarité devant l'adversité.

Monsieur le Président,

J'ai confiance que dès les premiers signes de la reprise, l'économie du Québec sera bien préparée pour rebondir.

J'ai confiance que le Québec suivra la voie d'une croissance durable et prospère pour les générations futures.

Merci, Monsieur le Président.